AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Tremplin départemental des Jeunes musiciens créateurs

APPEL À CANDIDATURES

JM FRANCE International Rhône

JM FRANCE International

mômeludies 1985-2025

L'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques du Rhône et de la Métropole de Lyon, désireuse d'encourager les pratiques artistiques auprès de tous les jeunes, organise un tremplin pour

LES JEUNES MUSICIENS CRÉATEURS

en partenariat avec les Jeunesses musicales de France et Mômeludies.

Public visé et déroulement :

Ce tremplin concerne les élèves de tous les niveaux d'enseignement, écoles, collèges et lycées, accompagnés par leurs professeur(e)s ou plus autonomes.
Il s'adresse aux classes ou aux groupes de classes qui souhaitent orienter leurs pratiques musicales vers la création, sans niveau musical attendu. Seul le résultat sonore et la démarche seront pris en compte par le jury.
Le tremplin se déroule en trois temps :

- Travail sur la création avec le soutien si nécessaire d'un parrain artistique spécialiste : José Schmeltz (deux rencontres).
- Envoi au responsable du tremplin d'un enregistrement de la création en format mp3 avec un court texte expliquant la démarche.
- Participation à la cérémonie de remise des prix.

Attendus pour la création musicale :

D'une durée maximale de 5 minutes, elle implique toute ou une partie de la classe et peut être vocale, instrumentale, mixte, avec insertion partielle de sons numériques.
Elle doit être réalisée en lien avec la thématique proposée. Elle peut s'appuyer sur des styles ou des musiques préexistantes, mais doit s'en éloigner pour laisser la plus grande place possible à l'originalité. La création de paroles sur une musique existante n'est pas considérée comme une création musicale.

Thématique de la création pour 2026-27 :

L'EUROPE EN MUSIQUE

L'Europe qui intègre tous les participants et tous les supports sonores pour faire de la musique ensemble et en mouvement.

Déroulement du tremplin :

- Inscription sur la fiche jointe à ce courrier : jusqu'au lundi 30 novembre 2026
- Envoi de l'enregistrement de la création : jusqu'au vendredi 21 mai 2027
- Remise des prix : mercredi 26 mai 2027

Pour tous renseignements sur la démarche de création ou sur le déroulement :
Dominique.terry@wanadoo.fr